

Conseil d'unité élargi du 6 juin 2019

Compte rendu¹

Nora Semmoud (directrice de l'UMR) souhaite la bienvenue aux participants et en particulier à Daniel Alquier, vice président recherche qui a souhaité participer à ce conseil d'unité afin d'échanger avec les membres du laboratoire.

Rappel de l'ordre du jour :

- Échanges avec Daniel Alquier, vice président recherche.
- Validation des nouveaux entrants
- Un point sur les activités et les perspectives les plus importantes depuis le dernier conseil d'unité du 13 décembre 2019, au niveau transversal dans CITERES et chez les doctorants, ensuite par équipe.

Introduction de la directrice.

Nora Semmoud, rend compte de façon synthétique de la dynamique de CITERES ces derniers mois, en soulignant que :

- la dynamique de recherche sur contrat se poursuit et maintient son intensité (dépôt d'ERC cette année et une autre en préparation)
- l'organisation des doctorants monte en puissance, avec en particulier un séminaire récurrent (Pars en thèse)
- Deux collègues soutiennent leur HDR au cours du mois de juin et deux autres doivent suivre ; notre collègue Élisabeth Lorans du Lat est lauréate de IUF.

Nora Semmoud souligne que dans la réunion des DU à l'INSHS/CNRS l'UMR CITERES est bien identifiée et bien affirmée dans le paysage des laboratoires de l'Institut.

La directrice insiste ensuite sur le fait que pour continuer à avancer, il est nécessaire de veiller à lever certaines contraintes dont deux aujourd'hui essentielles.

1. La tâche de directrice d'un tel labo, n'est pas l'affaire de la directrice seulement, le rôle des responsables d'équipes est fondamental. Il y a une répartition des responsabilités au sein du bureau. Par conséquent, les décharges pour effectuer ce travail est une condition essentielle. Les décharges des collègues ont été réduites en 2018 brutalement, elles sont passées de 48 à 38 heures (24 pour José Serrano ?). Anna Madoeof qui assure depuis 4 ans la responsabilité d'EMAM et les fonctions de directrice adjointe a démissionné suite à cette décision. Ce qui a des conséquences directes sur la charge de travail de la directrice et cela constitue un message dissuasif pour les responsabilités collectives.

2. La question du personnel de gestion a mobilisé de façon importante la directrice. L'UMR a obtenu du côté de l'Université le passage en CDI d'une gestionnaire et un demi poste d'informaticien (en cours), et du côté CNRS un poste de SG en concours externe avec une prise de poste en janvier 2020. Cependant, pour éviter

de revenir à une situation intolérable du point de vue de la charge de travail, notre souci est de pouvoir maintenir les deux personnels en CDD investis dans la gestion.

Intervention de Daniel Alquier.

Daniel Alquier souligne qu'il n'est pas venu pour faire un discours ou donner des orientations, il souhaite plutôt écouter les collègues afin d'échanger directement. Il rappelle également qu'il a engagé cette tournée auprès des laboratoires de l'Université depuis janvier. Il a ainsi été reçu par 6 laboratoires.

Il rappelle ensuite que les décharges sont une décision qui relève du CAC. Cette année le vote au sein du CAC a été unanime. Il y a eu 6 demandes de décharges pour les directions dont 3 demandes de CITERES. Daniel Alquier propose notamment de prévoir des heures de décharges dans les différents contrats.

Il rappelle également le positionnement de l'université dans le dialogue autour des moyens avec le CNRS concernant CITERES. Il remercie au passage le travail fait par l'antenne financière.

Daniel Alquier rend compte également des moyens de la commission recherche et de leur usage (colloques, bourses doctorales, budgets des laboratoires, les appels à projets transversaux, etc.). En matière d'encouragement de l'Université au dépôt de projets, il développe sur les changements de personnel que connaît la cellule mutualisée Europe qui sont en cours de stabilisation. Il insiste ensuite sur le nombre de doctorants 83 doctorants et souligne la nécessité de poursuivre les efforts pour faire évoluer le nombre de HDR.

Débat

Intervention : Je crois que nous sommes au bord du craquage ce n'est pas seulement une frustration. Il y a effectivement des risques psycho sociaux. Nous sommes faces à des injonctions contradictoires avec la réduction des moyens. Les limites budgétaires sont souvent mises en avant, pourtant c'est une question de choix.

Daniel Alquier affirme sa compréhension des contraintes, en rappelant qu'il est chercheur aussi. Il souligne en substance que la contrainte financière reste une contrainte qui s'impose à tous.

Intervention pour Cost : à propos de la situation du personnel de gestion, perte avant la fin de l'année d'un CDD et aucune solution n'a pu être trouvée. Il y a eu une prolongation d'une année, mais l'UMR va être obligée de « bricoler » comme d'habitude.

Daniel Alquier : il faut tenir compte du fait qu'il n'y a pas que CITERES. D'autres laboratoires n'ont pas de gestionnaires. C'est le personnel des UFR qui aident sur une partie de leur temps certains laboratoires. Daniel Alquier rappelle la procédure de demande de poste et la voie de remontée des postes administratifs par les directions de composantes. Il y a ensuite des discussions autour de leur priorisation pour la recherche. Il souligne que sur les 6 labos visités, la même problématique de gestion est posée.

Afin de revenir sur les questions de recherche Daniel Alquier invite le laboratoire à mettre la priorité sur les projets européens. Il souligne à ce propos que la force de CITERES réside dans les sciences en interface et le programme « Horizon Europe » offre des opportunités pour le labo.

Intervention. Questions sur les sorties de réserve.

Daniel Alquier redit les règles en la matière et informe que l'Université travaille avec les gestionnaires pour la simplification des procédures.

Intervention. Pourquoi des inégalités dans l'attribution des décharges (32 h pour certains et 24h pour le responsable de DATE) ? La réduction des décharges aura des répercussions sur la charge de la directrice de l'UMR et sur les pressions en direction des chargés de recherche.

Daniel Alquier revient sur la décision du CAC en rapport avec les composantes. Il informe qu'il a proposé à Anna Madoeuf de la rencontrer et s'assister si nécessaire à la prochaine réunion d'EMAM.

Intervention. Il y a des liens entre les trois points abordés : c'est systémique entre la complexification des démarches administratives, la question du personnel et les décharges.

Intervention. Les niveaux d'arbitrage sont différents et nécessitent des équilibres à trouver. Les personnels de gestion sont toutes les quatre fortement impliquées. Il y a deux postes CDD en situation de fragilité. Il y a également celui de Jennifer Loulier qui effectue un travail transverse important au sein de l'UMR.

Intervention. À propos de l'exigence de 3 devis à partir d'1€ dépensé qui demande aux chercheurs du temps (y compris pour 20€) et les pousse à utiliser leurs propres deniers. Daniel Alquier précise qu'il s'agit d'une injonction des juristes en lien avec la réglementation et de l'agent comptable qui vérifie que la règle a été appliquée de façon rigoureuse.

Intervention de l'antenne financière : qui précise les facilitations accordées, notamment la possibilité d'achat et de remboursement à posteriori. En revanche, les 3 devis sont une obligation pour la justification financière. Rappel que les captures de devis sur Internet sont recevables.

Intervention. Demande de précision à propos des prestations du laboratoire.

Daniel Alquier confirme que le délai pour l'usage du financement des prestations tient compte de la date de sa réception. Il précise par ailleurs que l'Université a clarifié les procédures, notamment la fiche de calcul, la grille tarifaire adoptée par le CA, le devis qui doit nécessairement passer par le SPIV et les chargés d'affaire. Jusqu'à 25 000€ c'est le DU qui signe.

Intervention. À propos des HDR : où en est l'idée très ancienne de suppression de la HDR ?

Daniel Alquier affirme en substance qu'il s'agit d'un ancien projet jamais mis en œuvre, et en tout cas, non réitéré actuellement. Il évoque ensuite les dynamiques nationales de mise en place des GUR grandes universités de recherche, ainsi que la dernière décision ministérielle concernant les EA. L'université de Tours maintient leur reconnaissance et propose qu'elles deviennent UR (Unité de recherche). Par ailleurs, l'Université envisage d'intégrer une double tutelle entre 2 universités.

Intervention. Sur les financements européens qui nécessitent des traductions, de la gestion pour élaborer le budget, etc. L'Université envisage t-elle une aide aux porteurs ?

Daniel Alquier revient sur les changements (départs de personnel et recrutement récent qui arrive en septembre) et l'organisation du service d'appui qui devrait se stabiliser et répondre efficacement aux demandes. Il souligne les appels où l'Université est absente : Marie Curie (individuel fellow ship). Pour les programmes européens, Daniel Alquier suggère de mettre du temps pour le coordinateur du projet (à inclure dans le projet).

Intervention. Les décharges associées aux programmes de recherche ne sont pas simples à mettre en place. Rajouté à cela les difficultés de gestion rencontrées par les enseignants-chercheurs au quotidien. Les charges et les responsabilités des enseignants-chercheurs deviennent insoutenables. Ce n'est pas Daniel Alquier qui est en cause, mais le fonctionnement de notre institution.

Daniel Alquier dit sa compréhension du vécu des collègues. Il aurait préféré parler de sciences, mais il est là pour être à l'écoute.

Intervention. Tant que l'Université ne mettra pas massivement de l'argent pour accompagner les chercheurs pour les projets européens, c'est difficile d'envisager de s'y investir.

Intervention. Retour sur l'usage par les enseignants chercheurs du site de Gramont : il y a une réduction des locaux et de l'espace de stockage de notre matériel de terrain. On nous a proposé des chalets avec des conditions de travail qui se dégradent. En plus, il s'agit d'un matériel qui coûte de l'argent.

Daniel Alquier revient sur l'usage des locaux, leur sous utilisation face aux besoins importants de l'UFR et les questions de sécurité du site Gramont. Il précise qu'il avait convenu avec l'EPU d'aménager et de sécuriser les locaux proposés.

Intervention. Constat que l'Université n'a pas les moyens de ses ambitions. Parallèlement l'Université développe le PARM qui remet en cause la relation pédagogique avec les étudiants. Dans ces conditions, on ne se sent pas serein pour envisager les perspectives de CITERES.

Intervention. Dispersion des enseignants-chercheurs dans plusieurs sites. De plus, nos recherches interdisciplinaires, nous n'avons pas de techniciens.

Daniel Alquier évoque les projets transversaux INSHS et INEE auxquels, il faut être attentifs.

Pris par un autre engagement, Daniel Alquier remercie les collègues et affirme se rendre disponible à l'avenir pour poursuivre ces discussions, notamment sur les question recherche. Nora Semmoud le remercie pour sa participation au CU, pour sa disponibilité, son écoute et sa patience.

Les débats se poursuivent ensuite entre les collègues. A la suite de quoi une motion est proposée (cf. annexe du compte rendu)

Composition du CU et présence.

Membres de droit :

- La directrice de l'UMR
- Les 4 responsables d'équipe (**Anna Madoeuf excusée**)

Membres élus :

- **H. Bertheleu (Cost) excusée**
- Hovig Ter Minassian (Cost)
- M. Amalric (DATE)
- S. Servain (DATE)
- M.-P. Horard-Herbin (LAT)
- F. Epaud (LAT)
- Gulcin Erdi (EMAM)
- **B. Florin (EMAM) (excusée)**
- P. Grenêche (ITA-BIATSS)
- P. Husi (ITA-BIATSS)
- F. Troin (ITA-BIATSS)

Membres nommés :

- A. Perraudin
- **R. Carabelli (excusé)**

Vote de la motion par les membres du CU présents

Deuxième partie de la réunion

La directrice présente les actions transversales

Les responsables d'équipe exposent leurs activités depuis le dernier conseil et informent sur les perspectives

Les doctorants esquissent également leurs actions et informent sur le renouvellement prochain de leurs représentants.

Fin du CU



Motion issue du conseil d'Unité de l'UMR CITERES

Le CU de CITERES réuni ce 6 juin 2019, remercie le VP Recherche, Daniel Alquier, pour sa visite au CU élargi de CITERES (50 membres présents environ), mais s'alarme, suite aux échanges, de la situation de la recherche à l'Université de Tours.

Les échanges ont fait remonter :

- la lourde dégradation des conditions de travail de tous les personnels qui se traduit déjà par des effets préoccupants (*turn over*, démission, etc.),
- la difficulté à faire face aux injonctions contradictoires entre financement de la recherche sur projet (notamment européen) et absence de moyens humains pour accompagner ces projets,
- l'absence de solution proposée par l'université pour répondre à la précarité des contractuels, alors que le rôle de ces personnels est essentiel au bon fonctionnement de l'UMR,
- le CU élargi déplore la décision du CAC portant sur la diminution des décharges et leurs disparités pour les directeurs d'équipe, et constate que la décision n'a pas été argumentée de façon convaincante.

Le CU prend acte du fait que l'échange avec le VP Recherche n'a apporté aucune réponse concrète sur ces différents points, renvoyant systématiquement à des arguments de contrainte budgétaire ou à la politique de la recherche au niveau national.

En conclusion, le CU remarque que les moyens dont dispose l'UMR ne sont pas à la hauteur des prétentions et des injonctions des tutelles. Il constate que les conditions de travail continuent de se dégrader pour tout le personnel de l'unité, mettant en péril leur santé. Le CU appelle à l'organisation d'une AG extraordinaire pour poursuivre les débats et envisager toutes les actions possibles.

Motion adoptée à la majorité des membres du CU

10 voix pour

2 abstentions

sur 12 membres votants du CU

(Quatre membres du CU étant excusés)